

Edito

Une nouvelle mandature s'ouvre pour notre commune, à la suite des dernières élections municipales. Ce moment démocratique fort marque le début d'un nouveau chapitre pour Lampertheim.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans un équilibre essentiel : celui de la continuité et de la cohérence, mais aussi de la nouveauté. Les engagements portés par l'équipe municipale traduisent une volonté claire : faire évoluer notre action, agir différemment lorsque cela est nécessaire, mais toujours avec l'objectif de faire mieux, au service de tous.

Dans cet esprit, votre revue municipale évolue également.

Nous avons souhaité lui donner un format plus dynamique et plus informatif, afin de mieux vous rendre compte de l'action municipale, des projets en cours, des décisions prises et de la vie locale dans toute sa diversité.

Son rythme de parution s'adapte désormais aux temps forts de l'année :

- une édition avant chaque période de vacances (avril, été, octobre, février),
- complétée par une parution à la rentrée et en fin d'année.

L'agenda, toujours très attendu, reste bien présent et est désormais proposé en fin de revue pour une lecture plus fluide.

À travers ces évolutions, notre objectif est simple : renforcer le lien avec vous, chers habitants, en vous proposant une information claire, accessible et utile.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.



L'équipe de rédaction

Le Conseil Municipal



Au 1er rang, de gauche à droite :

Nicolas BORNERT,
Laurent ADAM,
David GAENG,
Murielle FABRE,
Séverine BORNERT,
Céline DAUM,
Fabienne BLUEM

Au second rang, de gauche à droite :

Catherine ERB,
Yannick KOESTER,
Chrystelle LABORDE,
Eric GOBERT,
Nathalie TROG,
Hervé JENNER

Au troisième rang, de gauche à droite :

Georges FESSEL,
Daphné HAESSIG DENANS,
Maxime SCHOTT,
Anne KOCHER BARBIAN,
Patrick MALTES

Au quatrième rang, de gauche à droite :

Didier BOLLENBACH,
Isabelle FONTAINE,
Yvan KUNTZMANN,
Audrey HEPP

Absent - Dominique BRENNER



L'installation du Conseil Municipal



Le samedi 21 mars 2026 à 09h00, la salle du conseil municipal a accueilli la séance d'installation du nouveau conseil municipal, marquant ainsi le début d'une nouvelle mandature. Cet événement a rassemblé de nombreux habitants, venus assister à ce moment essentiel de la vie démocratique locale.

Sous la présidence du doyen d'âge, la séance a débuté par l'appel des élus et la vérification du quorum, conformément au Code général des collectivités territoriales. Le premier point de l'ordre du jour concernait l'élection du maire.



À l'issue d'un vote à bulletin secret, Madame Murielle Fabre a été élue Maire de Lampertheim, recevant les félicitations et les applaudissements de l'assemblée.



Monsieur Albert Ritter, Maire Honoraire, lui a remis l'écharpe tricolore dans un moment solennel.



Le Conseil municipal a ensuite procédé à l'élection des six adjoints, chacun recevant leur écharpe des mains de Madame le Maire.



Puis la lecture de la Charte de l'élu local est venue rappeler les valeurs et les devoirs qui fondent l'engagement des élus : exemplarité, responsabilité et volonté d'agir dans l'intérêt général.

Après la traditionnelle photo officielle immortalisant la nouvelle équipe municipale, la séance s'est conclue dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié. Un moment d'échanges marquant le point de départ d'un mandat placé sous le signe du dialogue et du dynamisme.

Discours du Maire et du 1^{er} Adjoint

Discours de Mme Murielle FABRE, Maire

Chers collègues, chers habitants,

L'émotion est forte. Elle a tour à tour été différente ces dernières semaines.

Elle est complexe depuis dimanche. Elle est aujourd'hui empreinte de reconnaissance.

Alors je veux d'abord dire simplement merci. Merci à celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Cette confiance nous touche profondément.

Mais surtout, elle nous oblige. À respecter nos engagements. À confirmer nos choix. À poursuivre nos efforts. Nous n'avons qu'une parole, et nous la respecterons.

Je veux aussi remercier mon équipe. Ma si belle équipe.

Votre engagement, votre énergie, votre fidélité dans cette campagne ont été essentielles. Vous avez été présents constamment.

Cette victoire est belle parce qu'elle a été exigeante. Nous avons gagné sans renoncer à nos valeurs, fidèles à ce que nous sommes. Et c'est sans doute l'essentiel. Cette victoire, elle est avant tout la vôtre. Bravo !

Certains d'entre vous sont élus, d'autres je le sais, ne seront jamais loin. Je m'y suis engagée. Lampertheim mérite un collectif large de personnes volontaires, sincères pour la faire avancer.

Merci également à celles et ceux qui nous ont soutenus, encouragés, accompagnés. Vous avez compté à chaque étape. Merci à nos amis, notre famille, qui fut un support sans faille.

Je veux aussi m'adresser à celles et ceux qui ont fait un autre choix.

Je respecte pleinement votre vote. Il exprime des attentes, des interrogations, parfois des désaccords. Nous les entendons. Nous y consacrerons de l'attention et de l'intérêt pour comprendre et y répondre.

Être réélue Maire de Lampertheim est un honneur immense. C'est aussi une responsabilité que je mesure pleinement.

Un honneur car j'aime cette commune et j'aime la servir.

Une responsabilité car je connais cette fonction et ce que cela implique. Si je m'engage, c'est parce que je crois profondément en Lampertheim, en ses habitants, en son énergie.

Je le fais parce que j'aime profondément Lampertheim. J'ai choisi de vivre dans cette commune, d'y élever mes trois enfants, de m'y engager dans l'associatif puis dans la vie municipale.

Parce que je pense que ma commune, notre commune, vaut la peine qu'on s'y investisse.

Mon ambition est simple : faire avancer Lampertheim avec sérieux, rassembler et surtout, surtout, rester fidèle à mes valeurs. Et je veux le dire clairement : je serai le Maire de toutes et tous, sans exception.

Mais cette campagne n'a pas toujours été à la hauteur, ni digne de notre commune. Un débat plutôt concentré sur des attaques personnelles que réellement sur le fond.

La démocratie n'est pas un costume qu'on enfle selon les circonstances. Elle impose rigueur, respect de la loi et honnêteté intellectuelle ; sans cela, il ne reste qu'un discours creux, fait d'approximations et de contradictions.

Nous répondrons aussi aux inexactitudes voire mensonges sur les dossiers qui ont été dits pendant ces dernières semaines et mois. Ce sera du temps et de l'énergie, mais il nous importe de rétablir la vérité, toutes les vérités. Car notre commune le mérite.

Le résultat de ce scrutin montre que notre village s'est exprimé avec des souhaits forts.

C'est une responsabilité supplémentaire pour tous ici présents. Celle de rassembler et d'avancer ensemble. C'est de porter une espérance commune, une vision qui est celle de notre village.

Parce que rassembler, ce n'est pas effacer les différences, c'est décider d'avancer ensemble malgré elles.

Aujourd'hui, ce n'est pas une fin. C'est le début d'une autre responsabilité. Celle que nous avons choisie de prendre pour tous les habitants, celle de mettre en œuvre un projet clair, concret et utile à notre commune.

Le temps de la campagne est derrière nous. Le temps du travail commence.

Il ne sera ni simple, ni confortable. Il demande exigence, disponibilité et rigueur.

Dès maintenant, nous serons au rendez-vous. Avec une méthode claire : un cap, pour agir concrètement, pour fixer les priorités, et rendre compte. L'action municipale s'inscrit dans le mandat qui nous a été confié par les habitants.

Il nous donne mandat, sur les six ou sept ans à venir, pour préserver votre cadre de vie, avoir une commune sûre et apaisée. Une feuille de route sera engagée d'ici au mois de mai avec des actions visibles et utiles pour les habitants.

Feuille de route confortée par le vote du budget qui interviendra réglementairement avant la fin du mois d'avril.

Elle sera suivie d'un plan pluriannuel qui guidera nos actions jusqu'à la fin du mandat.

Une vision solide qui guidera l'ensemble du mandat. Dans une mobilisation collective, élus, agents, habitants.

Pour un seul but : Lampertheim.

Dès la première année, nous souhaitons agir sur le quotidien : en développant les actions pour nos aînés, dont le sujet de la maison de santé ; en confortant les services périscolaires et le pôle bilingue ; en travaillant sur des actions « Sport pour tous » ; en accompagnant les commerces de proximité.



Sur l'ensemble du mandat, il s'agira de préparer l'avenir. Un avenir serein, en préservant le caractère de notre village, en agissant au service de tous, en défendant toujours les intérêts de notre commune, y compris au sein de l'intercommunalité, et de garantir une gestion sérieuse et responsable.

Nous renforcerons notre proximité avec les habitants. Certains ont parfois estimé qu'elle n'était pas assez lisible. Nous l'entendons aussi.

Alors nous allons l'amplifier : plus de présence sur le terrain, plus d'échanges directs, plus de simplicité dans la relation avec les habitants.

Les habitants continueront aussi d'être associés à nos projets structurants.

Parce qu'être maire, c'est être accessible. Disponible 24 h/24. Je l'ai été. Et je le serai toujours.

Nous mettrons ensuite en place une gouvernance claire et efficace.

Le collectif, ce n'est pas un mot. Le collectif, je le vis tous les jours : dans les échanges avec mon équipe, dans les discussions avec les habitants, dans les accords mais aussi les désaccords constructifs qui nous font avancer.

Notre gouvernance sur ce mandat se fera autour d'un collectif de confiance.

Un collectif d'adjoints engagés, autonomes, compétents, pour favoriser une action publique fondée sur la clarté des responsabilités, l'initiative des élus et la cohérence du projet municipal au service des habitants.

Un collectif de conseillers délégués, plus nombreux et davantage encore associés à l'action municipale.

Une organisation simple au service d'un objectif simple : agir concrètement pour Lampertheim.

Je souhaite également que l'opposition trouve toute sa place. Ceci dans le respect des rôles de chacun.

Ainsi, des espaces de travail et de discussions pourront être ouverts sur certains sujets, en lien avec les propositions que vous avez portées pendant la campagne. Des missions utiles pour travailler sur des sujets de votre programme. Des moyens vous seront donnés pour contribuer utilement à ces missions.

Les agents municipaux seront pleinement mobilisés aussi, autour d'un projet de service défini par leurs directions, en lien avec les orientations politiques que nous aurons définies. Ils seront responsables et garants d'un service public de proximité efficace, neutre, et de qualité.

Il n'y a qu'une seule commune : Lampertheim. Et une seule direction : avancer.

Je prends devant vous ce matin un engagement simple : servir cette commune avec sérieux, avec sincérité et avec respect pour chacun.

Avec une méthode simple : un cap partagé, une action collective, une responsabilité assumée. Pour mettre en œuvre un projet cohérent au service de tous nos habitants.

Pour Lampertheim, avec vous, avec chaque habitant, avec cœur, je vous remercie. //

Discours de M. David GAENG, 1^{er} Adjoint

// Chers collègues, chers amis,

J'aimerais commencer par souhaiter la bienvenue aux conseillers nouvellement élus, Anne, Cathy, Isabelle, Dominique, Georges et Maxime.

Aux « anciens » j'aimerais dire merci pour les six années que l'on vient de passer ensemble et pour le travail effectué. Et puisque c'est reparti pour un tour, leur souhaiter force et courage !

Surtout j'aimerais vous prendre à témoin pour la suite de mon propos.

Dans nos instances de travail, nos réunions, quelque que soit la forme qu'elles aient prise, on a toujours débattu sans tabou, sans se censurer, certains ont pu apporter de la contradiction, d'autres ont été en désaccord, on a également pu être unanimement pour ou contre un sujet, une proposition, un projet etc... bref on a débattu !

Le débat est utile quand il n'est pas stérile et nous sommes toujours parvenus à un compromis ou à un consensus, parce que parfois, accepter une décision même si elle n'est pas parfaite, c'est ce qui permet au groupe d'avancer et à l'intérêt commun de progresser.

Je tenais à revenir sur ce point car pendant cette campagne j'ai entendu parler d'autoritarisme, d'adjoints ou de conseillers municipaux qui n'oseraient rien dire, voire même qu'ils ne « servent à rien ». C'est évidemment faux, vous le savez et je le réaffirme ici. Ceux qui pensent comme ça n'ont rien compris ou peut-être pensent-ils à briller avant tout. Tout le monde est légitime pour s'exprimer. Mais une fois que la décision est prise, on s'y tient et on la porte ensemble.

Nos habitants n'ont pas besoin de se faire polluer l'esprit par les tractations internes, par la lourdeur administrative d'une collectivité, par la rigidité du cadre réglementaire avec lequel il faut composer, ça ils nous le laissent, c'est pour cela qu'ils nous ont donné leur confiance et confié des responsabilités.

On leur doit transparence, clarté, honnêteté. Et si en plus, dans ce monde de plus en plus tendu, on peut afficher une posture rassurante c'est encore mieux !

Je terminerai en m'adressant à Murielle. J'ai une pensée pour toi parce qu'être tête de liste et puis maire, c'est être en première ligne, ça veut dire prendre les coups avant tout le monde. Heureusement, tu as les épaules larges, mais sache que tu peux compter sur nous et nous sommes derrière toi. On connaît tes qualités, ton cerveau qui foisonne, des fois un peu trop peut-être mais on s'en accommode. Et comme dirait l'autre, un chef c'est fait pour cheffer et tu cheffes plutôt bien.

Pour conclure je ne sais pas si cette expression a sa place ici, mais qu'importe, je vous souhaite à tous « merde » pour ce mandat. //



Délégations des élus

David GAENG – 1er adjoint – Cadre de vie et suppléance du Maire

En charge du cadre de vie, il pilote les politiques de voirie, mobilités, sécurité de l'espace public, économie de proximité et habitat.

Il assure également la suppléance du Maire et la coordination générale en son absence.

- Suivi et gestion de la voirie,
- Pilotage des actions en faveur des mobilités,
- Développement économique local, commerce de proximité,
- Participation aux dispositifs de sécurité et de prévention liés à l'espace public, en lien avec le Maire,
- Suivi des politiques de l'habitat et du logement,
- Coordination transversale des services en lien avec le Maire,
- Suppléance du maire en cas d'absence ou d'empêchement.



Séverine BORNERT – 2ème Adjointe – Qualité de vie

Elle conduit les politiques liées à la préservation de l'environnement, la gestion de l'eau et de l'assainissement, la protection des milieux naturels et la santé publique.

- Protection et valorisation des milieux naturels,
- Suivi des politiques de l'eau et de l'assainissement,
- Déploiement des actions environnementales,
- Mise en œuvre des actions de santé publique.

Laurent ADAM – 3ème Adjoint – Vie communale, associative et ressources humaines

Il anime la vie locale à travers les commémorations, le lien avec les associations et les partenariats extérieurs, et participe au pilotage des ressources humaines municipales.

- Organisation des commémorations,
- Suivi et animation du tissu associatif,
- Développement des partenariats institutionnels et locaux,
- Participation à la gestion et à l'organisation des ressources humaines,
- Correspondant Défense.

Céline DAUM – 4ème Adjointe – Solidarités

Elle met en œuvre les politiques de solidarité, d'action sociale et d'accompagnement des aînés, pilote le CCAS et supervise le service état civil.

- Mise en œuvre des politiques de solidarité
- Gestion et animation du CCAS,
- Développement d'actions en faveur des aînés,
- Coordination des actions sociales communales,
- Supervision du service état civil.

Nicolas BORNERT – 5ème Adjoint – Urbanisme et patrimoine

Il assure le suivi de l'urbanisme, la gestion foncière et la protection et valorisation du patrimoine.

- Suivi du PLUi, SCOTERS et du droit du sol,
- Instruction et suivi des autorisations d'urbanisme,
- Gestion foncière,
- Protection et valorisation du patrimoine.

Fabienne BLUEM – 6ème Adjointe – Culture

Elle développe la politique culturelle autour de la lecture publique, des arts, de la culture régionale, avec une attention aux pratiques culturelles.

- Développement de la lecture publique,
- Développement des pratiques culturelles notamment en faveur de la jeunesse,
- Soutien aux initiatives artistiques et culturelles,
- Valorisation de la culture régionale.

Les conseillers municipaux délégués

Daphné HAESSIG DENANS – enfance et jeunesse

- Politique petite enfance, enfance et jeunesse,
- Participe aux conseils d'école,
- Suivi des Délégations de Service Public (DSP),
- Actions éducatives,
- Prévention.

Yannick KOESTER – Sport et loisirs

- Développement des pratiques sportives,
- Suivi des équipements,
- Accompagnement des animations.

Éric GOBERT – Numérique, informatique et vidéoprotection

- Déploiement numérique,
- Sécurité informatique,
- Suivi de la vidéoprotection.

Nathalie TROG – Démocratie participative

- Concertation citoyenne,
- Participation des habitants à la vie communale,
- Organisation des temps de rencontre.

Chrystelle LABORDE – Inclusion et citoyenneté

- Handicap, égalité, dont égalité Femme Homme,
- Protection contre les violences,
- Politique en faveur de la citoyenneté,
- Promotion du vivre ensemble,
- Sensibilisation, prévention.

Hervé JENNER – Lutte contre les incivilités

- Prévention et sensibilisation,
- Référent élu participation citoyenne,
- Organisation des activités en lien avec sa délégation.

Maxime SCHOTT – Travaux et espaces verts

- Suivi de l'entretien des bâtiments,
- Suivi de la gestion des espaces verts,
- Suivi des chantiers liés,
- Suivi des équipes techniques.

Patrick MALTES – Parc automobile et mobilier urbain

- Suivi de la gestion de la flotte automobile,
- Suivi de la gestion du mobilier urbain.

Catherine ERB – Lutte contre l'isolement et appui aux aînés

- Suivi des actions de proximité,
- Accompagnement des personnes isolées.

Georges FESSEL – Projets et manifestations

- Coordination événements,
- Appui logistique.

Anne KOCHER-BARBIAN – Biodiversité, animaux et nuisibles

- Protection de la biodiversité,
- Bien-être animal,
- Gestion des nuisibles.

Missions dévolues à l'opposition, selon son programme électoral :

- Redynamiser le secteur Lampertheim de la Zone Commerciale Nord, avec des pistes et propositions afférentes,
- Réexaminer l'emplacement du projet « Pôle de santé », la faisabilité juridique, financière, pour une réalisation en 2028 et faire une proposition alternative,
- Permettre la réalisation de trottoirs sécurisés entre Lampertheim et Mundolsheim, travailler à la réalisation de modes de déplacement doux entre les communes (exemple pour les collégiens vers Vendenheim),
- Repenser le stationnement à proximité des commerces et les « déposes minutes », sans obérer les zones bleues, la question des véhicules ventouses et le stationnement des riverains,
- Etudier la création d'un pôle périscolaire dédié à proximité des écoles, dans sa faisabilité technique et financière en analysant le coût de réalisation, la faisabilité financière dans le contexte budgétaire, les capacités d'absorption des coûts de fonctionnement afférents à moyen et long terme.



Représentations communales : désignation des membres au sein des instances extérieures

Lors du Conseil municipal du 1er avril, les élus ont procédé à la désignation des représentants de la commune au sein de plusieurs instances extérieures, notamment le CCAS et les SIVU. S'agissant des SIVU, les représentants ont été élus à main levée, conformément aux modalités retenues par le Conseil municipal.

Concernant le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), une seule liste a été déposée, présentée par le groupe majoritaire. En l'absence de liste concurrente, cette situation a conduit à l'attribution de l'ensemble des sièges aux candidats de cette liste. Il est à noter que le dépôt d'une liste par le groupe d'opposition aurait permis une représentation au sein du CCAS, conformément aux règles de désignation en vigueur.

Sont donc élus..

Pour le SIVU du CIAS : Céline DAUM et Catherine ERB en tant que déléguées titulaires et Anne KOCHER BARBIER et Patrick MALTES en tant que délégués suppléants.

Pour le SIVU Ravel : Fabienne BLUEM - déléguée titulaire, Patrick MALTES - délégué titulaire, Chrystelle LABORDE - déléguée titulaire, Céline DAUM - déléguée suppléante, Eric GOBERT - délégué suppléant, David GAENG - délégué suppléant.

Pour le Conseil d'Administration du CCAS : Murielle FABRE, Maire, membre de droit, Céline DAUM, Catherine ERB, Patrick MALTES et quatre membres non élus, nommés par le Maire après appel à candidature, en tant que représentants de l'insertion, la lutte contre l'exclusion, la défense des droits des usagers, la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Sont nommés : Elisabeth BRIFFAUT, Xavier MEUNIER, Béatrice RODRIGUEZ, Nathalie SALVI.

Représentants Agence du Climat : Séverine BORNERT comme titulaire et Anne KOCHER BARBIAN comme suppléante.

Représentants pour la Commission consultative d'évaluation des transferts de charges (CLeT) de l'EMS : Murielle FABRE comme membre titulaire et David GAENG en tant que suppléant.

Représentants SDEA : Mme Murielle FABRE et Mme Séverine BORNERT.

Indemnités des élus : un cadre transparent et ajusté aux responsabilités exercées

Dans le cadre du budget 2026, le conseil municipal a adopté à la majorité les indemnités des élus, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Les indemnités des élus ne sont pas décidées librement mais fixées dans des limites strictes, respectant une enveloppe globale encadrée.

Aujourd'hui, le fonctionnement municipal repose sur une **répartition claire et structurée des responsabilités** : le Maire, garant de l'action municipale et de la bonne administration de la commune. Un Premier adjoint, dont le rôle est renforcé pour assurer la coordination et le suivi des politiques publiques et cinq adjoints, investis de compétences importantes dans leurs domaines respectifs.

Onze conseillers délégués assument des responsabilités spécifiques et peuvent être amenés à signer des actes administratifs engageant la collectivité.

Cette organisation choisie permet une gestion plus réactive, un suivi plus précis des dossiers et une meilleure continuité de l'action publique.

La commune connaît aussi :

- une évolution de sa strate démographique, modifiant les cadres de référence et les taux d'indemnité,
- une modification du barème de rémunération, conséquences de la réforme législative du statut de l'élu.

Elle s'inscrit surtout dans une logique d'adaptation aux responsabilités exercées par les élus et à l'organisation actuelle de la municipalité, plus collective et partagée.

Il est aussi constaté une **augmentation du nombre et de la complexité des dossiers** mais aussi la volonté affirmée de renforcer la proximité avec les habitants.

Ces éléments impliquent un **investissement croissant des élus** dans l'exercice de leurs fonctions.

Rappelons que les indemnités ont pour objet de compenser le temps consacré à l'exercice des mandats locaux.

Elles permettent :

- d'assurer la disponibilité des élus,
- de garantir un traitement équitable des responsabilités exercées,
- de rendre possible l'engagement d'élus aux profils divers.

Elles sont strictement encadrées par la loi et proportionnées aux fonctions exercées.

Elles traduisent la volonté de doter la commune d'un fonctionnement adapté à ses enjeux actuels.

L'agenda

Le 16 avril

CIAS - Petite enfance

Raconte tapis à la Médiathèque le **16 avril à 10h00** - gratuit.

Sur inscription au CIAS : laep@cias-vendenheim.fr ou **03.88.64.78.04**

Du 20 au 24 avril

Le FC Lampertheim propose son stage **Lamper'Academy** Ouvert aux filles et aux garçons nés entre 2013 et 2020, qu'ils soient licenciés ou non licenciés.

Renseignements sur lamperacademy67450@gmail.com

Le 27 avril

CIAS - Ateliers pour les séniors :

Conférence « Immobilier et transmission, les bonnes solutions après 60 ans » - gratuit.

Le **lundi 27 avril à 17h00** à Vendenheim.

Sur inscriptions au CIAS : **03.88.64.78.04** ou animation@cias-vendenheim.fr

Le 6 juin

Le **samedi 6 juin à 14h30**, place du Général de Gaulle, « Quartier Libre 7 » par l'association l'Échappée. Après-midi et soirée d'animations en partenariat avec les associations.

Les 17, 18, 19, 24 et 25 avril

Les **Ateliers du Sablier** vous proposent cinq représentations de leur nouveau spectacle « **Les Fils d'Aria** » qui sera joué les **vendredi 17, samedi 18, vendredi 24 et samedi 25 avril à 20h30** ainsi que le **dimanche 19 avril à 16h00** à la salle des Fêtes de Lampertheim. Buvette et petite restauration sur place.

Entrée 10 € - Tarif réduit 5 € - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation au **06.62.03.96.49** ou par mail sur lesateliersdusablier@hotmail.fr

Le 25 avril

Atelier nettoyage numérique

En partenariat avec la CeA, le **samedi 25 avril 2026 à 10h00** dans la salle d'animation de la Médiathèque.

Inscriptions sur mairie@lampertheim.fr ou à l'accueil de la mairie.

Le 29 avril

Médiathèque Mille et une Pages

« Mercredi, ça joue ! » - jeux de société : **mercredi 29 avril de 15h00 à 17h30**, sur inscription, adultes et enfants accompagnés.

Le 8 mai

Vendredi matin 8 mai, à 11h00, cérémonie de commémoration de la victoire et dépôt de gerbe au Monument aux Morts par les élus.

Le 18 juin

Jeudi 18 juin à 19h00, place du Général de Gaulle, cérémonie de commémoration de l'appel du Général de Gaulle.

Le 18 avril

Médiathèque Mille et une Pages

Création d'un livre pêle-mêle avec Léonie Koelsch, illustratrice le **samedi 18 avril, de 10h30 à 12h00**.

À partir de 6 ans, places limitées, sur inscription sur mediatheque@lampertheim.fr

Le 25 avril

Elsäss Oschterputz

En partenariat avec la CeA, le **samedi 25 avril 2026 de 09h00 à 12h00 et/ou de 14h00 à 17h00**.

Rendez-vous aux ateliers municipaux (stationnement sur le parking du Complexe Sportif et Culturel), munis de gants et d'un gilet de sécurité. Inscriptions sur mairie@lampertheim.fr ou à l'accueil de la mairie.

Le 18 mai

Le CIAS avec Asapistra - Conférence-débat : « Agissons ensemble contre le frelon asiatique ! » - gratuit. Le **lundi 18 mai à 17h30** à Eckwersheim.

Sur inscriptions au CIAS : **03.88.64.78.04** ou animation@cias-vendenheim.fr

Le 21 juin

Fête de la Musique, sur le parvis du Complexe Sportif et Culturel (repli dans la salle des Sports en cas de mauvais temps), en soirée.

Le 24 avril

Déchetterie spéciale végétaux de 14h00 à 19h00, sur le parking du Complexe Sportif et Culturel.

Le 2 mai

Collecte des déchets Collecte du vendredi 1^{er} mai **reportée au samedi 2 mai**.

Le 9 mai

Déchetterie mobile de 09h00 à 17h00, sur le parking du Complexe Sportif et Culturel.

Le 9 mai

Collecte des déchets Collecte du vendredi 8 mai **reportée au samedi 9 mai**.

Le 16 mai

Collecte des déchets Collecte du vendredi 15 mai **reportée au samedi 16 mai**.

Le 23 mai

Déchetterie spéciale végétaux de 10h00 à 17h00, sur le parking du Complexe Sportif et Culturel.

Le 30 mai

Collecte des déchets Collecte du vendredi 29 mai **reportée au samedi 30 mai**.

Le 28 mai

Quartier Gare - Collecte des déchets Collecte du mercredi 27 mai **reportée au jeudi 28 mai**.

Le 10 juin

Déchetterie mobile de 11h00 à 19h00, sur le parking du Complexe Sportif et Culturel.

Le 19 juin

Déchetterie spéciale végétaux de 14h00 à 19h00, sur le parking du Complexe Sportif et Culturel.